

IBODES, LE 7 NOVEMBRE, MOBILISATION !

**JEUDI 7 NOVEMBRE 14H30 DEVANT LES LOCAUX DE L'ARS PAYS DE LA LOIRE
ENSEMBLE, EXIGEONS L'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS**

Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels à savoir :

- pour un véritable plan Emploi – formation, reconnaissance des qualifications,
- la titularisation et la résorption des emplois précaires,
- l'amélioration des conditions de travail et de vie, le respect des droits et libertés,
- des augmentations salariales, de reclassements, de reconnaissance des qualifications et Responsabilités,
- la réponse aux besoins de la population à travers la protection sociale, la santé, les Services publics,
- un régime de retraite prenant en compte nos spécificités,
- la défense et maintien des avantages acquis statutaires, conventionnels et locaux, etc...

Le 7 novembre 2019, à l'occasion d'une journée d'action nationale, les Infirmiers.es Diplômé.es d'état (IDE) exerçant en bloc opératoire, Infirmiers.es de Bloc Opératoire Diplômé.es d'Etat (IBODE), Cadres de santé IBODE, Cadres supérieurs de santé IBODE, Etudiants.es IBODE du public et privé lucratif et non lucratif se mobiliseront pour :

- La reprise immédiate de la réingénierie de la formation avec attribution du grade master au Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire
- L'obligation dès 2021 pour tous les secteurs (public, privé lucratif et non lucratif) de ne recruter que des IBODE pour exercer dans tous les blocs opératoires.
- La mise en place d'un plan de formation massif dans tous les secteurs (privés et publics) pour permettre aux IDE exerçants en bloc opératoire d'acquérir la qualification d'IBODE ainsi qu'aux IBODE qui n'ont pu suivre les heures de formations nécessaires pour pouvoir accomplir les nouveaux actes exclusifs, de le faire. La prise en charge de ces formations et leurs frais induits par tous les employeurs. L'amélioration et l'uniformisation du parcours VAE pour tous les secteurs et dans tous les centres de formation, et l'arrêt de cette voie d'accès en 2026.
- Création dans la FPH d'un corps complet des IBODE composé de trois grades incluant l'encadrement
- Une véritable reconnaissance salariale indiciaire à Bac+5 et l'attribution d'un régime indemnitaire spécifique reconnaissant la haute technicité pour tous les IBODE